

Fiche d'inventaire des bâtiments, infrastructures et éléments de réseaux **à recenser dans la perspective du premier exercice national sismique** **de février 2007 dans les Bouches-du-Rhône**

cf : - décret 91-461 du 14 mai 1991

- circulaire interministérielle d'application du 26 avril 2002

- Travaux 2005-2006 du Comité de Pilotage de Scénario Départemental de Risque et de Crise Sismique (COPIL SDRCS) expérimenté dans les Bouches-du-Rhône

Cette fiche présente la **liste des types de bâtiments**, infrastructures et éléments de réseaux dont la **mise hors service partielle ou totale** peut avoir des répercussions importantes sur la gestion d'une crise sismique **que cet exercice testera**.

Dès que tous les contributeurs sollicités auront communiqué leurs informations sur les différents « éléments » du tableau de la page suivante, le BRGM procédera en prévision de l'exercice, à une analyse in situ des hypothèses de leur dysfonctionnement, temporaire ou définitif.

Dans le cadre des conventions de cet exercice qui s'échelonnent sur une journée, on ne fera d'estimation de dysfonctionnements – ou de perte de ressources – que pour des éléments « importants » la première journée d'une crise de ce type : on estimera par exemple les conséquences de coupures du réseau routier, mais on ne se préoccupera pas du réseau d'assainissement.

Pour tous les éléments figurant dans ce tableau, il est nécessaire de connaître, dans chacune des 25 communes de la zone pilote :

- la localisation précise de l'élément (à reporter de préférence sur carte IGN 1/25000),
- une valeur caractérisant son importance : soit numérique (par exemple nombre de personnes affectées à la ressource), soit qualitative (importance élevée, moyenne, faible),
- pour les éléments de « réseaux » (poste de distribution et transformateur EDF, Centre RTC), la délimitation de la zone desservie, à représenter sur la carte,
- pour les nœuds de télécommunication, leur durée d'autonomie énergétique,
- pour les établissements de santé, l'autonomie énergétique des différents services,
- pour les réseaux hertziens spécialisés, la position du mât de l'antenne (sur un bâtiment ou à coté).

Cette hiérarchisation permettra :

- de préparer un scénario d'exercice le plus réaliste possible
- de fixer le niveau d'analyse de la vulnérabilité de chacun de ces éléments, pour en apprécier l'état après le séisme, de manière réaliste.

Afin d'optimiser ce recensement et eu égard aux délais très courts impartis aux contributeurs pour transmettre les informations (début novembre), le tableau indique pour chaque élément, si son inventaire est :

- impératif pour l'exercice,
- utile,
- non indispensable pour l'exercice.

En revanche, l'inventaire exhaustif de tous les éléments s'avèrera indispensable aux services de l'Etat (lors de l'établissement de la liste départementale des bâtiments et infrastructures de classe D), comme aux services municipaux (plan communal de sauvegarde, notamment)

Catégorie	Elément	impératif	utile	inutile pour bâtir exercice
Etablissement de soin <i>Par DDASS</i>	Hôpitaux avec service d'urgence	X		
	Hôpitaux ou cliniques de 50 à 200 lits		X	
	Hôpitaux ou cliniques de moins de 50 lits, laboratoires, établissements spécialisés (psychiatrie,..)			X
Secours <i>Par SDIS</i>	Casernes de pompier	X		
	SAMU	X		
	autres unités de secours d'urgence		X	
Déblaiement <i>Par DDE et collectivités locales</i>	Parc DDE	X		
	Parc matériels municipaux ¹	X	X	
	Entreprises privées		X	
Sécurité <i>Par DDSP, Gendarmerie, Armées</i>	Commissariats	X		
	Gendarmerie	X		
	Armée ²	?	X	
Regroupement de victimes <i>Par collectivités</i>	Grands gymnases - stades couverts	X		
	Salle polyvalente, gymnases de superficie modeste		X	
Centre décisionnel <i>Par préfecture, DDE, DDASS, Education Nationale, DRIREN et collectivités</i>	Sous préfecture	X		
	Mairie	X		
	Locaux direction subdivision DDE	X		
	Rectorat		X	
	Locaux responsable DDASS	x		
	Locaux responsable DRIRE, DIREN		x	
Transport routier <i>Par DDE et collectivités</i>	Ponts enjambant ou supportant Autoroutes, RN, RD principales ³	x		
	Ponts ⁴ enjambant ou supportant autres RD		x	
	Ponts enjambant ou supportant autres routes			x
Transport SNCF <i>Par DDE et collectivités</i>	TGV, gare, pont viaduc			x ⁵
	gare viaduc, tunnels			x
Electricité <i>Par DRIREN</i>	Poste HTB ⁶ / Transformateur HTB-HTA ⁷	x		
	Poste distribution et transformateur HTA/BT ⁸	x		
	Pylônes			x
Télécommunication <i>RTC (réseau téléphonique commuté) Par préfecture</i>	CT ⁹ (CTP et CTS)	x		
	CAA ¹⁰	x		
	CL ¹¹		x	
téléphone cellulaire <i>(Orange, SFR, Bouygues) Par préfecture</i>	Centre de commutation	x		
	Antennes relais BTS ¹²		?	?
Réseau hertzien spécialisé <i>Par préfecture</i>	Police, gendarmerie, samu, ... Position des émetteurs, antennes et relais	x		
Eau potable	Nœuds du réseau ? Voir SCP ¹³		?	
Gaz <i>Par DRIRE</i>				x

1) impératif pour Aix et Salon

2) Base aérienne 114 (Les Milles) si hélico

3) A7, A8, A51, N7, N113, N296, D9, D10, D15, D19

4) ponts: routier, viaduc ferroviaire, aqueduc,...

5) inutile car non intervention zone dans exercice

6) HTB: Dédié au transport : tension entre 50 et 400 kV (a priori hors zone d'étude -> Cabriès)

7) HTA: Dédié à la distribution : entre 1 et 50 kV

8) BT: Distribution - 230 à 400 V

9) CT : Centre de transit, CTP : CT principal, CTS : CT secondaire

10) CAA : centre à autonomie d'acheminement; gère jusqu'à 50000 connexions

11) CL : Centre local; gère de 100 à 5000 abonnés

12) BTS : base transceiver station : très (trop?) nombreux...

13) SCP : Société du Canal de Provence

Annexe

Quelques contacts réseaux :

E.D.F

E.D.F. DISTRIBUTION (Tension inférieure à 50000 V)

E.D.F. Services - Agence d'AIX Exploitation Electrique - 68 avenue Saint JEROME - B.P. 69 - 13602 AIX EN PROVENCE Cedex 1 04.42.37.91.63 - 04.42..37.90.50

E.D.F. - RESEAU TRANSPORT ELECTRICITE (Tension supérieure à 50000 V)

GROUPE D'EXPLOITATION TRANSPORT PROVENCE ALPES du SUD - 251 rue Louis LEPINE - ZAC des CHABAUDS - 13320 BOUC BEL AIR 04.42.65.67.28 - 04.42.65.67.29

G.D.F

G.D.F. DISTRIBUTION EXPLOITATION (Pression inférieure à 19 bars)

G.D.F. SERVICE EXPLOITATION GAZ - 68 avenue SAINT JEROME - B.P. 69 - 13602 AIX EN PROVENCE Cedex 1 - 04.42.37.82.89 04.42.37.90.18

G.D.F. PRODUCTION TRANSPORT (Pression supérieure à 19 bars)

G.D.F. DIRECTION PRODUCTION TRANSPORT - 5 rue de LYON - 13015 MARSEILLE - 04.91.28.34.41 - 04.91.84.53.75

FRANCE TELECOM

FRANCE TELECOM - URR Marseille Provence - 78 boulevard du SABLIER - 13278 MARSEILLE Cedex 08 - 04.91.23.10.73 - 04.91.23.10.83

FRANCE TELECOM - POLE OPTIQUE - 555 rue SAINT PIERRE - 13012 MARSEILLE - 04.91.24.39.52 - 04.91.24.39.02

RESEAU EAUX BRUTE

SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE - LE THOLONET - B.P. 100 - 13603 AIX EN PROVENCE Cedex 1 - 04.42.66.71.61 - 04.42.66.70.83

OPERATEURS DE TELECOMMUNICATIONS

NEO INFRA COM.

Agence Centre Est - Service Gestion des Réseaux Bouygues Telecom - 72 avenue Raymond POINCARE - BP 67854 - 21078 DIJON Cedex - 03.80.73.74.96 - 03.80.73.73.55

COMPLETEL

Les Docks Atrium 10.5 - 10 place de la JOLIETTE - BP 96624 - 13567 MARSEILLE Cedex 2 - 04.88.66.12.00 - 04.88.66.12.01

SFR CEGETEL

389 avenue du CLUB HIPPIQUE - Bât. Le Sulky - 13084 AIX EN PROVENCE Cedex 2 - 04.42.95.47.89 - 04.42.95.79.10

N9UF TELECOM - Service DR / DICT

40 - 42 Quai du PONT DU JOUR - 92659 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex - Indigo : 0 825. 824.834 - 0 825.065.333